



**PARIS MET EN PLACE UN
PLAN DE RENFORCEMENT
DE LA PROPRETÉ ET UNE
STRATEGIE ZERO DECHET**

DOSSIER DE PRESSE

LE SOMMAIRE

P3 Edito d'Anne Hidalgo, Maire de Paris

P5 La propreté en chiffres

P7 Les avancées depuis le début de la mandature

P10 Les 4 grands axes du plan

Visibilité et proximité : un service public de la propreté consolidé et modernisé

Civisme et citoyenneté : des citoyens et des usagers parties prenantes de la propreté à Paris

Transition, prévention et création d'emplois : la stratégie zéro déchet, vers la fin du jetable et pour le « déchet ressource »

Villes monde et solidarité : renforcer l'action avec les grandes métropoles du monde



LE MOT D'ANNE HIDALGO

Maire de Paris

Du Préfet poubelle à la Cop 21, la propreté est l'affaire de tous

« Paris et les villes fédérées lors de la COP 21 ont démontré la capacité des territoires à proposer des réponses aux grands défis globaux. Si nous pouvons répondre à ces défis, c'est notamment grâce à la qualité de nos services publics, ancrés dans les réalités, capables de se mobiliser rapidement et massivement.

L'hommage unanime dont ils ont fait l'objet depuis les attentats du 13 novembre en atteste. Le service public de la propreté de Paris a pleinement rempli ses missions. Ces circonstances exceptionnelles ont révélé le haut niveau de professionnalisme de ses agents, collectivement et individuellement.

Mais au-delà de ces circonstances tragiques, la propreté, comme la gestion des déchets, constituent avant tout des défis du quotidien, suscitant des exigences légitimes. Si la propreté est l'affaire de tous, il revient donc à la Ville d'en assurer le service et de fournir aux citoyens les moyens de préserver l'espace public.

L'exercice de cette mission est parfois facilité par les mobilisations citoyennes ou les nouveaux engins de nettoyage. A l'inverse, il est parfois contrarié par les incivilités ou un usage intensif de l'espace public. Ces difficultés nous obligent à accentuer nos efforts et à renforcer nos moyens, car il est impératif que Paris demeure une ville propre pour tous.

À l'heure de la transition écologique et de l'essor de l'économie circulaire, ce défi s'articule avec celui de la prévention et du recyclage des déchets. Dans toute la Métropole et en lien avec les villes monde partenaires de Paris, faisons de notre territoire le moteur d'une société qui prend soin d'elle-même et de ses ressources. »



LA PROPRETÉ EN CHIFFRES

Moyens humains

6 800 agents au Service Technique de la Propreté de Paris dont 4 900 éboueurs, 690 conducteurs et 900 encadrants de proximité.

Budget de la Propreté à Paris

La Mairie de Paris consacre chaque année 500 M€ à la propreté et à la gestion des déchets.

Corbeilles de rue

30 000 poubelles avec des éteignoirs. Une moyenne de 100m entre chaque poubelle.

Application DansMaRue

Depuis juillet 2013, 120 465 signalements dont 80% pris en charge par la Propreté de Paris.

Encombrants

878 988 enlèvements sur voie publique dont 533 052 sur rdv.

Collecte

445 000 bacs mis à disposition dans les immeubles.

489 bennes dont 80% GNV ou bioGNV et 1% électrique.

Réduction

274 kg déchets/Parisien en 1950, 587 en 2000, 483 en 2014.

Traitement des déchets

80% incinérés, 16% recyclés, 4% enfouis.

30 kg de verre recyclés/Parisien/an.

Verbalisation

Pour l'année 2014 plus de 25 000 procès-verbaux ont été dressés, dont plus de 1700 pour épandement d'urine, près de 2500 pour déjections canines.

1er octobre : application du nouveau tarif de l'amende porté à 68 € pour jet de mégot sur la voie publique. Du 1er octobre 2015 au 13 janvier 2016, plus de 700 PV dressés.

VILANCE

PROPRETE

LA FERMETURE DOIT ETRE EFFECTUEE AU MINIMUM
A 100 mm DE LA CLOSURE DU SAC

35 MICRONS

12/1/0
RECYCLED 001 LINE
NF
SACS A DECHETS
SOLIDE VERMORE
CAPACITE SUPERIEURE A 40%
POUR COLLECTE SELECTIVE
NF EN 13952
T01/1100

04
PE-LD

SAC 100% RECYCLE
SOPAVE

F-3
100% RECYCLED
PE-LD

Les commandes sont
disponibles sur
CERTIFICATOF
www.mhfr

13

LES AVANCÉES DEPUIS LE DÉBUT DE LA MANDATURE



Révision des plans de propreté des 20 arrondissements.

Déploiement de **30 000 corbeilles** de rue dotées d'éteignoirs

Renforcement du plan estival de propreté avec **140 bacs supplémentaires** sur l'espace public et **14 toilettes mobiles**.

Extension des horaires d'ouverture de **129 sanisettes** : 109 jusqu'à 1h du matin, 20 24h/24.

Campagne de sensibilisation et de **verbalisation des jets de mégots et tags au sol**.

Nouvelle Délégation de Service Public pour les marchés alimentaires intégrant le **tri des biodéchets** et la généralisation progressive de la **redistribution des invendus** en fin de marché.

Mobilisation des Parisiens pour la gestion vertueuse des déchets lors du **Budget Participatif** :

- En septembre 2014 : 1 M€ pour le projet « **Trier ses déchets au plus près** » : éco-point mobiles, colonnes à verre enterrées, composteurs de quartiers. Mise en œuvre effective de :

80 prestations d'éco-points mobiles par mois depuis septembre 2015 ;

5 composteurs de quartier, dont le développement est en cours ;

10 nouvelles colonnes à verre enterrées.

- En septembre 2015 : 1 M€ pour l'**acquisition de matériel de nettoyage électrique** : tricycles, souffleuses et aspiratrices.





Acquisition de matériel de nettoyage et de collecte propre : 84 bennes au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV), 71 souffleuses électriques et 24 aspiratrices électriques.

Création de la **Ressorcerie l'Interloque Paris Centre**, en avril 2014 et création de La **Ressorcerie créative**, en septembre 2015.

Vote à l'unanimité du Conseil de Paris en faveur d'une **trajectoire Zéro Déchet**, en juin 2014.

Déploiement des **collectes solidaires Emmaüs Eco-sytèmes** en rive droite, depuis l'été 2014.

Ouverture au public de la nouvelle **déchèterie Porte des Lilas**, en novembre 2014.

Première édition de « **Paris Fais Toi Belle** » en mai 2015.



Communauté de Paris

LES 4 GRANDS AXES DU PLAN DE RENFORCEMENT DE LA PROPRETÉ

Visibilité et proximité :

Un service public de la propreté consolidé et modernisé

Le service public de la propreté doit engager son adaptation aux nouveaux rythmes de vie des Parisiens et aux nouveaux usages qui se développent sur l'espace public. Pour maintenir une qualité de **propreté tout au long de la journée et de l'année**, il doit sans cesse se renouveler et se moderniser.

Sans remettre en cause l'indispensable grand « coup de propre » matinal, le **nettoisement des rues en après-midi et en soirée** sera développé et rendu possible par l'augmentation des effectifs et le développement de la mécanisation des tâches.

En 2016, dans un contexte budgétaire contraint, **100 postes**



sont créés à la Direction de la Propreté et de l'Eau, dont **79 éboueurs et 20 conducteurs de bennes et engins**. Ces postes constituent le premier volet d'un plan pluriannuel de recrutement qui se poursuivra en 2017.

La proximité et la visibilité sont des atouts essentiels pour gagner la bataille de la propreté. En favorisant la **fidélisation** des agents sur le quartier qu'ils connaissent et sur lequel leur travail est connu et reconnu, la Ville souhaite développer leur **autonomie** et agir au plus près du terrain.

Un dispositif innovant sera créé afin d'être attentif aux retours des agents de terrain. L'outil « **La DPE, j'ai une idée !** » favorisera les initiatives locales, personnelles et/ou collectives pour aller vers plus d'innovation et d'écoute des remontées de terrain.

La **formation initiale** des agents sera encore renforcée, pour s'assurer d'un recrutement qui corresponde aux besoins et

aux valeurs du service public, et pour qu'ils rejoignent nos ateliers dans les meilleures conditions, accompagné d'un éboueur expérimenté référent.

La **formation continue** des agents sera aussi développée pour faciliter leurs tâches quotidiennes, acquérir de nouvelles compétences et assurer des parcours professionnels permettant à ceux qui le souhaitent d'évoluer.

La **mécanisation des tâches** participe de la lutte contre la pénibilité du travail et de l'amélioration du service tout au long de la journée et de l'année.

Il s'agit ici pour la Ville de renforcer ses moyens mécaniques dans le **respect de l'environnement** et d'en améliorer la coordination au plus près des besoins du terrain.

15 millions d'euros ont été votés lors du budget pour l'achat

de matériel nouveau en 2016.

Un vaste travail de **relocalisation et de modernisation des garages** est engagé pour optimiser la collecte des déchets et favoriser l'articulation de ces équipements avec les centres de traitement du Sycotm.

L'adaptabilité et la réactivité des services locaux de propreté passent aussi par une concertation accrue avec les arrondissements. Le **copilotage** existant sera renforcé par la délégation à l'arrondissement d'une enveloppe budgétaire d'investissement dédiée.

Un **référent de la division locale de propreté** sera systématiquement désigné auprès de chaque **Conseil de quartier**, devenant ainsi un interlocuteur privilégié au plus près des habitants.



Civisme et citoyenneté :

Des citoyens et des usagers parties prenantes de la propreté à Paris

Pour que la Ville soit le moins salie possible, il faut **donner aux usagers les moyens** de la maintenir propre et les associer le plus largement possible à l'effort de propreté.

En ce sens, la Ville de Paris a installé **30 000 corbeilles de rue** avec éteignoir, c'est-à-dire en moyenne une tous les 100 mètres.

S'ajoutent à ces éteignoirs **125 000 cendriers de poche qui seront distribués au premier semestre 2016** dans le cadre d'un partenariat ambitieux avec la SNCF, la RATP, le SYN-HORCAT (syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafés et traiteurs), les buralistes d'Île-de-France et le CROUS de Paris.

En plus des 400 sanisettes gra-



tuites existantes, **50 sanisettes** seront installées en 2016. En lien avec les mairies d'arrondissement et la Préfecture de Police, **150 sanisettes supplémentaires** seront **ouvertes toute la nuit**.

Pour associer le plus grand nombre au respect de l'espace public, **la visibilité, la proximité et la simplicité** des équipements de collecte sont essentielles, à l'image des **80 prestations mensuelles de nos 5 Eco-Point mobiles**.

D'ici 2020, **10 nouvelles déchetteries** parisiennes et **une ressourcerie par arrondissement** seront ouvertes.

Dès 2016, en partenariat avec Eco-Emballages, la Ville de Paris lancera l'expérimentation « **Trilib'** » dans 5 arrondissements volontaires (le 2e, 4e, 13e, 18e et 19e), avec une quarantaine de modules.

Ce dispositif innovant de collecte et de tri des déchets à disposition des Parisiens sur l'espace public sera progressivement installé sur **tout le territoire à partir de 2017**.

La propreté est l'affaire de tous. Pour aller dans ce sens, l'application « **DansMaRue** » disposera

cette année d'une deuxième version améliorée, permettant à chacun de signaler en temps réel les salissures sur l'espace public.

La propreté est aussi au cœur de la démocratie locale, comme l'ont montré les différentes éditions du budget participatif. Le projet « Du matériel de nettoyage silencieux et non polluant », arrivé en 6e position dans les votes des Parisiens en 2015, permettra l'achat en 2016 de **souffleuses, aspiratrices et tricycles électriques**.

Suite au succès de sa 1ère édition, l'opération « **Paris fais toi belle** » sera reproduite le 4 juin 2016 puis plus régulièrement localement.

Ces opérations de nettoyage participatif permettent de sensibiliser et d'intéresser les Parisiens aux enjeux de propreté, dans un cadre convivial et familial.

Les bons gestes doivent aussi

être adoptés dès le plus jeune âge, c'est pour cela que la **sensibilisation dans les écoles** sera poursuivie et étendue. En 2014, la Direction de la Propreté et de l'Eau avait organisé près de 400 animations sur la prévention des déchets.

La Ville donne les moyens de ne pas salir, de prévenir, de sensibiliser. En écho, 2016 verra la création d'une **brigade renforcée chargée de la verbalisation de toutes les incivilités** qui atteignent notre espace commun et notre environnement.



Transition, prévention et création d'emplois : La stratégie zéro déchet, vers la fin du jetable et pour le « déchet ressource »

A l'instar d'autres grandes agglomérations comme San-Francisco ou Milan, Paris inscrit résolument son action dans une stratégie « zéro déchet ». Elle consiste à considérer chaque déchet comme une ressource. Les $\frac{3}{4}$ du contenu de notre poubelle verte doivent pouvoir faire l'objet d'un **tri en amont afin d'être recyclés en aval**.

Pour permettre ce saut quantitatif et qualitatif, la Ville de Paris a décidé de mettre en pratique dès 2016 le **tri à la source et la collecte en porte à porte des biodéchets des ménages** dans deux arrondissements pilotes. Une **troisième poubelle de tri** destinée à recevoir tous les déchets de table et de cuisine sera ainsi mise à disposition des ménages en plus de la « poubelle jaune » (multi-ma-



tériaux recyclables secs) et de la « poubelle blanche » (verre). Cette période d'apprentissage portée par le service public municipal doit préparer la généralisation de cette collecte des biodéchets à toute la Ville et rendre possible leur valorisation en **compost et biogaz**.

Cette innovation majeure va utilement compléter les actions que nous engageons pour renforcer les filières de tri existantes. La relance du tri à Paris va s'appuyer sur une **vaste campagne de communication** qui dira aux Parisiens pourquoi et comment plus et mieux trier et consistera concrètement à leur **donner plus de moyens pour trier** : augmentation du nombre de bacs pour les collectes sélectives dans les immeubles, déploiement de 190 colonnes à verre nouvelles, installation de bacs de tri dans les parcs et jardins, simplification des consignes de tri des cartons et plastiques...

En raison d'une très forte densité et de l'exiguïté de nombreux locaux **la visibilité, la simplicité et la proximité** de la politique de la Ville pour la gestion des déchets sont les clés de la réussite.

Cela revient en particulier à donner **plus de place à la gestion des déchets sur l'espace public** et à mettre **l'économie circulaire au cœur de la ville**. C'est le sens de TriLib', des

éco-point mobiles, des déchèteries urbaines, des ressourceries, des collectes solidaires associatives, de la redistribution des invendus sur les marchés alimentaires, des composts de proximité, autant de dispositifs que nous entendons massivement développer pour **inscrire l'évidence du tri dans le quotidien des Parisiens.**

L'enjeu est la préservation de nos ressources, la construction de filières de valorisation locale et le développement de l'emploi en proximité. Ainsi, pour 10 000 tonnes de déchets, le tri à la source, la collecte sélective et un traitement adéquat créent trente et un emplois là où l'enfouissement en crée un seul.

En cohérence avec la « stratégie zéro déchet », notre objectif est aussi d'agir plus en amont encore, avant même le geste de tri, sur la réduction des quantités et **Paris a su remplir son objectif de**

réduction de 7% de ses déchets en 5 ans. Ce sont 80 000 tonnes de déchets qui n'ont pas été produites sur cette période, soit l'équivalent de ce que génère une ville française de 200 000 habitants en une année.

A l'heure où l'institution métropolitaine prend vie, nos ambitions s'inscrivent naturellement dans une co-construction permanente avec nos **partenaires métropolitains.** En accueillant un centre de tri de déchets sur la ZAC Clichy Batignolles dans le 17^e arrondissement, en impulsant une collecte des biodéchets qui rend possible un dialogue entre la ville dense et le monde agricole, Paris saisit les problématiques du grand territoire qu'elle partage avec ses partenaires.



Villes monde et solidarité : Renforcer l'action avec les grandes métropoles

Avec la COP 21 Paris a montré sa volonté d'être **moteur de la transition écologique mondiale avec les autres grandes métropoles.**

C'est le sens de l'initiative que nous avons prise en direction des maires des grandes villes françaises et européennes pour les inviter à se regrouper dans un **processus de commande publique de matériels innovants et non polluants.**

Paris est exceptionnellement dense et rythmée par l'accueil tout au long de l'année d'une pluralité de manifestations et d'évènements à caractère sportif, culturel, festif, social et économique.

En raison de cette spécificité, la Ville a dévoilé le 20 janvier la



«**Charte des événements écoresponsables** » qui définit les bonnes pratiques à adopter pour que ces manifestations réduisent leur impact sur l'environnement, notamment en termes de déchets. Cette démarche partenariale entend inciter et accompagner les organisateurs dans des actions concrètes.

La Ville consacrera en 2016 près de 400 000 € d'aide au soutien de projets de pays résolus à s'engager dans la démarche vertueuse de réduction et de traitement des déchets.

Ce dispositif s'ajoute à l'expertise que la Ville de Paris propose en aidant des pays à enclencher des processus d'élimination des déchets plus respectueux de l'environnement ou en créant, comme à Tunis, un centre de formation sur le modèle de **l'école de la propreté parisienne.**

C'est ainsi que nous construirons un service public de la propreté toujours plus constant, réactif, efficace, et articulé à une gestion des déchets au service de la transition écologique.



